

Beste de savoir

## Interview : Rencontre avec Solid

---

12 août 2019



# Table des matières



FIGURE 0. – Solid

**Salut Solid ! Il paraît que tu exerces dans un domaine finalement peu connu, celui de la comptabilité ! En deux mots, pourrais-tu nous dire un peu en quoi cela consiste pour un néophyte ?**

Salut Eskimon ! La comptabilité, on en entend quand même parler tous les jours ! Après, il est vrai que peu de gens savent exactement comment tout cela fonctionne.

Pour faire simple, en théorie, il y a deux sortes de comptabilité : une comptabilité obligatoire imposée par le droit (les déclarations fiscales et sociales) et une comptabilité qui n'est pas obligatoire et qui sert à la gestion de l'entreprise (quelle activité rapporte le plus d'argent, quel produit ou service dois-je supprimer).

En pratique, les deux sont très mélangées. Cela se traduit par l'aide à la gestion, dans l'accomplissement des **obligations comptables (faire un bilan chaque année, par exemple)**, la gestion du personnel (mise en place des obligations sociales, établissement des bulletins de salaire ...), l'accompagnement dans les démarches de **création ou modifications des entreprises**, et une mission de conseil sur tout ce qui touche à l'univers des entreprises !

En gros, l'appel à un cabinet comptable c'est faire de la sous-traitance de ce que l'entreprise ne sait / ne veut pas faire.

**Uniquement en sous-traitance ? Quand on parle du "service compta" dans une entreprise on parle de la même chose ou c'est juste un abus de langage ?**

La plupart des entreprises n'ont pas les moyens d'avoir leur propre comptable salarié en leur sein, et sous-traitent donc tout ou partie de leur comptabilité.

Toutefois, les grandes entreprises qui en ont les moyens ont tout à gagner à avoir un comptable (ou plusieurs) juste pour eux. Cela coûte moins d'argent, et la réactivité du salarié est bien plus importante que celle d'un comptable extérieur qui gère des dizaines de dossiers en même temps !

Par contre, l'expert-comptable travaille à titre libéral, tout comme l'avocat ou le médecin. Il y a inscription à l'Ordre des experts-comptables. Il ne peut donc pas être salarié et expert à la fois dans l'entreprise !

### **Professionnellement que fais-tu aujourd'hui et comment en es-tu arrivé-là ?**

Je suis passé par quelques années dans l'expertise-comptable, et aujourd'hui je fais un peu de **conseil / formation auprès de dirigeants ou futurs dirigeants**, et aussi je donne des **cours de droit et de compta à des étudiants** en bac / licence / master.

Cela fait suite à des études dans l'expertise comptable (le schéma **LMD**, sachant que l'expertise-comptable est du niveau du doctorat). Je trouve cela beaucoup plus intéressant de travailler dans le conseil et la formation afin de transmettre des connaissances à tous ceux qui veulent monter / gérer leur boîtes plutôt que de faire en sorte qu'ils en fassent le moins possibles en restant ignorants tout en payant un cabinet comptable pour faire le travail, comme j'ai été amené à le faire auparavant.

### **La compta' c'est pas forcément le travail qui attire un enfant quand il est petit. Comment es-tu tombé là-dedans ? Qu'est ce qui t'a attiré ?**

En effet, l'image du comptable coincé qui crie pour avoir les factures est très répandue et pas totalement fausse, il faut le dire.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il n'y a pas énormément de maths en compta, bien que l'immersion dans les chiffres est constante. En fait, il y a **beaucoup de droit** (relatif aux entreprises), il faut être au courant de tout ce qui se passe à ce niveau là.

Ce qui m'a attiré, c'était la variété de connaissances qu'apportaient ces études et ce travail, ça passe du droit à l'économie, en passant par la gestion financière, le management, l'informatique appliquée ...

### **Personnellement j'imagine beaucoup cela comme un travail solitaire, avec un paquet de ticket/reçu/facture et un tableur... Est-ce le cas ?**

Ça dépend. Une bonne part du travail de comptable est d'enregistrer tous les documents comptables (factures ...) informatiquement, pour pouvoir ensuite traiter toutes ces données et en faire ressortir des totaux, des quotas, des tableaux, des bilans ...

Par contre, il y a aussi une **relation avec la clientèle**, qui se traduit par des déplacements récurrents pour les accompagner dans leur gestion sur place, et aussi une mission de conseil qui oblige souvent à plonger dans les livres de droit pour apporter une réponse aux questions diverses et variées que peut poser un dirigeant d'entreprise.

Alors certes, le travail est souvent individuel, mais il s'inscrit toutefois dans celui d'une **équipe**, avec par exemple un assistant qui effectue tous les traitements de bases comme la saisie des factures, avec ensuite un chef de mission en relation avec le client et l'expert-comptable qui apporte par touches son expertise et valide tout le travail à la fin.

### **Justement en parlant d'équipe, est-ce que la carrière d'un comptable suit un schéma classique/vertical (pour aller du *technique* vers du *management* ou est-il facile de changer de voie pour découvrir de nouvelles spécificités ?**

En fait, généralement, on ne passe pas du *technique* au *management* car plus on a de technique, plus on fera de management, pour justement former / diriger / contrôler le travail de ses assistants. Je dirais qu'on passe plutôt du répétitif - simple au varié - compliqué.

Aussi, on peut choisir de rester dans le métier de comptable "classique" qui touche un peu à tout sans se spécialiser, ou alors justement se spécialiser dans un domaine au détriment d'autres. L'exemple le plus fréquent est celui du spécialiste paie, qui ne travaillera qu'à la gestion du social et de la paie.

### **Je suppose qu'il y a aussi beaucoup de variations de ce corps de métier ?**

Beaucoup de spécialités existent, par exemple la gestion du personnel (savoir jongler entre toutes les conventions collectives, le droit social ...), le contrôle de gestion (calculer les marges, définir ce qui marche ou pas dans le processus de conception), la finance et ses montages divers, l'aide aux entreprises en difficultés, etc.

Quand on parle de comptabilité, on parle aussi de tout cela et bien d'autres choses !! C'est bien plus complexe que ce que l'on pourrait croire !

### **Je vois ça ! Les formations à ce corps de métier me semble aussi peu connues, tu pourrais nous en dire un peu plus sur le(s) parcours possible(s) ?**

Il y en a tellement ! Au niveau des études, il y a déjà, comme je l'ai cité plus haut, la filière "expertise-comptable" qui se traduit par un **LMD**, et il est possible de faire de l'initial ou l'alternance via les nombreuses écoles privées qui existe (une petite recherche dans votre moteur de recherche préféré vous listera tout ça).

Mais il existe aussi les très nombreuses écoles de commerce, et des masters spécialisés (dans la gestion des ressources humaines, ou du droit fiscal, par exemple). Là encore, une petite recherche sur le net peut permettre de se renseigner sur les facs qui proposent une licence / master dans le(s) domaine(s) qui nous intéressent.

Ensuite, au niveau pro, suivant les besoins du cabinet ou de l'entreprise où l'on travaille, on peut être amené à devoir se former et travailler sur un point particulier, par exemple les petites ou grandes entreprises, la gestion du patrimoine, les sociétés civiles immobilières, etc.

Il n'y a pas un parcours meilleur qu'un autre, le domaine de la comptabilité est tellement varié et riche ! D'autant plus que l'incitation à se (re-)former au cours de sa carrière, à n'importe quel âge, pour changer de voie ou se spécialiser, se fait de plus en plus pesante.

L'auto-formation est possible, comme pour tous les domaines, par contre il est très difficile de postuler pour un poste de comptable sans avoir au moins un BTS ou au moins déjà une petite expérience d'un ou deux ans. Le mieux reste de valider ses connaissances via un organisme de formation dans ce cas.

### **Pour finir, aurais-tu un petit mot pour la communauté ?**

Je voudrais juste casser un petit mythe ou deux, notamment pour tous ceux qui voudraient un jour ouvrir leur boîte, dans l'informatique ou dans un autre domaine :

En premier lieu, lorsque vous avez votre société (on va dire une SARL, le plus courant), **l'argent qui est dans la caisse ne vous appartient pas !** Même si vous considérez que c'est votre société, une société est une personne morale (tout comme l'est l'association Zeste de Savoir d'ailleurs), c'est une "personne" à part entière. L'argent ne vous appartient que lorsqu'il est transféré de la société à vous, par le biais d'un salaire ou de dividende, par exemple. Cela fait partie du travail d'un comptable que d'expliquer comment tout cela fonctionne, combien d'argent vous pourrez gagner pour tant de chiffre d'affaires touché, quel est la forme de société la plus adaptée à votre projet, dans quels cas il faut payer de la tva et dans quels cas on est

exonéré, ainsi que toutes les autres problématiques que vous pourriez rencontrer. N'hésitez pas à demander conseil à un expert-comptable ou à un avocat, qui vous orientera et vous accompagnera dans toutes vos démarches !

Ensuite, lorsque vous avez enfin ouvert votre petite SARL, vous pourrez certes tenir votre comptabilité vous-même tout au long de l'année, mais **l'appel aux services d'un expert-comptable est obligatoire** en fin d'année pour l'établissement du bilan ! Vous n'êtes pas le seul qui mettra le nez dans les comptes et le relevé bancaire de votre société, d'autres le feront aussi. Donc soyez prudents !

# Liste des abréviations

**LMD** Licence-Master-Doctorat. 2, 3